



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

défense et usage

Question écrite n° 50066

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les conclusions du rapport d'information de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale visant à insuffler une ambition francophone. Ce rapport souligne que la langue française peut être une composante majeure du plurilinguisme mondial. En effet, le contexte géopolitique actuel est porteur d'un possible renouveau pour la francophonie à condition de s'unir autour de notre langue. Sans cette unité, un effacement progressif de la francophonie serait susceptible de se produire. Dans cette période charnière, l'auteur du rapport suggère de développer les cours en ligne, ouverts et massifs, francophones. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

Texte de la réponse

La France met en oeuvre une politique active de promotion de la langue française dans le monde et soutient les différentes actions de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et des opérateurs de la Francophonie en faveur du multilinguisme. S'agissant du développement de cours en ligne ouverts et massifs (CLOMs) francophones, la France soutient les initiatives récentes dans ce domaine portées par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur de la Francophonie. L'AUF fonde sa programmation 2014-2017 sur un thème central : « l'Université : moteur de développement des sociétés ». La Francophonie devant aussi se conjuguer avec la modernité, le numérique est, avec la langue française, un champ prioritaire de l'action de l'AUF, engagée depuis plus de 20 ans dans cette direction. Lors de son Assemblée générale de 2013, l'AUF a adopté un Livre blanc sur le numérique éducatif où le rôle des CLOMs a été précisé. L'AUF s'est engagée à accompagner le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la promotion de l'offre française et francophone en CLOMs. L'Agence aidera les universités francophones du Sud à produire et à former les enseignants à ces nouvelles pratiques pédagogiques des cours en ligne. Enfin, l'agence continuera sa collaboration dans le cadre du projet France Université Numérique. La France étant le principal bailleur de fonds de l'AUF (à hauteur de 65 % de son budget en 2014) et représentée au sein de son conseil d'administration, elle veillera à ce que les CLOMs francophones restent au coeur de la mise en oeuvre de la stratégie numérique de cet opérateur de la Francophonie.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50066

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Francophonie

Ministère attributaire : Francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1498

Réponse publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 4037